

CANEVAS

POLITIQUE LOCALE DE CONSULTATION

GUIDE D'UTILISATION DU CANEVAS

À QUOI ÇA SERT ?

- C'est un modèle de politique locale de consultation et de règles de fonctionnement dont devrait se doter chaque équipe enseignante, de préférence en début d'année scolaire pour :
 - Déterminer la manière dont seront consultés les enseignantes et enseignants, entre autres, dans le cadre des comités syndicaux.
 - S'assurer de la représentation des profs de l'établissement dans le CPEPE, le CLP, le CEEREHDAA et le CE.
 - S'assurer de donner des mandats aux représentantes et représentants qui y siègent.
 - Mettre en place des mécanismes de consultation.
- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :
 - [Les savoirs essentiels du de la politique locale de consultation](#)
 - [Les savoirs essentiels du CPEPE](#)
 - [La fiche syndicale de la politique locale de consultation](#)
 - [La fiche syndicale du CPEPE](#)
 - [La fiche syndicale du CÉ et objets de participation prévus à la LIP à la FGJ](#)
 - [La fiche syndicale du CÉ et objets de participation prévus à la LIP à l'EDA](#)
 - [La fiche syndicale du CÉ et objets de participation prévus à la LIP à la FP](#)
 - [La fiche syndicale du CEEREHDAA](#)

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT ?

- Chaque établissement peut adapter ce document afin qu'il corresponde à la volonté des enseignantes et enseignants.
- Les éléments **écrits en rouge** peuvent être adaptés selon les réalités de votre établissement et aux volontés de l'équipe enseignante.
- Nous vous recommandons de ne pas modifier les autres éléments du document, car ils sont fondamentaux afin d'assurer une vie démocratique saine dans l'équipe enseignante.